

Avis de constitution

SOCIETE « DS TRANSLOG »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 1965, Ilot 174

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DS TRANSLOG »

Objet :

- Toutes activité d'importation et d'exportation
- Toutes ventes en gros et détail divers marchandises (quincaillerie, pièces détachées, matériels informatiques, matériels et mobiliers bureautiques, électroménagers, téléphones et accessoires, ustensiles de cuisine)
- Toutes activités de transport
- Toutes activités logistique
- Toutes activités de messageries
- Toutes ventes de produits alimentaires
- Toutes activités de conseils
- Toutes activités de location (véhicules, maison, matériel).Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 1965, Ilot 174

Dirigeant(s) M SYLLA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07378 du 16/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43876/GTCA/RC/2025 du 16/07/2025

